



**HAL**  
open science

# Reconquérir le temps, nationaliser l'histoire. Variations algéro- tunisiennes

François Siino

► **To cite this version:**

François Siino. Reconquérir le temps, nationaliser l'histoire. Variations algéro- tunisiennes. MMSH. Les échelles de la mémoire en Méditerranée, Actes Sud, pp.189-209, 2010, études méditerranéennes. halshs-00555050

**HAL Id: halshs-00555050**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00555050>**

Submitted on 12 Jan 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## *Reconquérir le temps, nationaliser l'histoire*

### *Variations algéro- tunisiennes*

Pour qui s'intéresse à un titre ou un autre au discours des leaders politiques du Maghreb contemporain, il est frappant de constater à quel point l'évocation de l'histoire nationale est une figure récurrente. Au Maghreb, comme partout ailleurs – c'est-à-dire partout où l'État-nation moderne est devenu le système de pouvoir dominant – la capacité à tenir un discours d'évidence sur le passé et à l'imposer comme étant le seul acceptable constitue, on le sait, l'un des attributs majeurs du pouvoir.

Mais à la différence de l'Europe, par exemple, où ce discours s'est progressivement élaboré et a évolué tout au long d'un processus séculaire de construction et de renforcement du pouvoir central, les États issus des vagues de décolonisation du XX<sup>ème</sup> siècle ont dû agir dans l'urgence. Même si la question de la légitimité historique de la lutte de libération avait été en son temps posée, les élites des mouvements nationaux, absorbées par les nécessités pratiques du combat politique et militaire n'avaient guère eu le loisir d'en approfondir les implications. L'être collectif des combattants nationalistes était avant tout défini par la lutte et par les objectifs ultimes qu'ils lui assignaient.

Reconnus indépendants du jour au lendemain, ces États devaient se doter de tous les attributs nécessaires pour asseoir la légitimité de leur nouvelle existence. Et si, à partir de ce moment là, l'insistance sur le passé et sur l'histoire se fait si forte, c'est probablement en partie du fait d'un sentiment d'une conquête inachevée dans ce domaine.

#### **I – Récits politiques du passé : hypothèses sur une comparaison**

Selon la théorie politique classique, l'État moderne peut se définir comme la superposition cohérente d'un territoire, d'un pouvoir souverain et d'une nation. Pour les États nouvellement indépendants du Maghreb au début des années 1960, les deux premiers de ces trois éléments

---

\* IREMAM-MMSH (CNRS), Aix-en-Provence. siino@msh.univ-aix.fr

ne posaient pas de véritable problème car ils pouvaient être repris au colonisateur, tels que celui-ci les abandonnait. L'espace territorial était fixé par des frontières déjà reconnues, celles-là mêmes qui avaient été le cadre de la lutte pour l'indépendance et qui fixaient à l'avance les limites de la reconquête. Quant au pouvoir politique, il changeait de mains, mais sans véritablement changer de nature intrinsèque (indépendamment des différents projets politiques qui pouvaient être annoncés). A l'État colonial français succédaient les États maghrébins indépendants, dotés des mêmes droits et devoirs que l'ensemble des membres d'une communauté internationale à laquelle ils appartenaient désormais. Le territoire et le pouvoir constituaient en quelque sorte un butin de guerre dont la jouissance pouvait être immédiate. Avec l'idée de Nation, il n'en allait pas aussi aisément.

D'emblée, cette notion renvoie en effet à l'idée d'une communauté d'origine et de destin. Quelles que soient les théories auxquelles on se réfère<sup>1</sup> – explicitement ou implicitement –, l'idée de Nation suppose au minimum la conscience collective que peut avoir un groupe de sa propre existence dans la durée, une trame sous-jacente constituée d'événements mémorisés ou oubliés, elle renvoie donc à la profondeur historique. Le lien entre Nation et Histoire est primordial, non seulement du fait que l'invention de l'idée de Nation est historiquement datée (Gellner, 1964), mais aussi parce que, comme le souligne Anthony Smith, avec l'avènement de l'idée de Nation, c'est sur l'Histoire qu'est reportée la transcendance que les communautés traditionnelles plaçaient auparavant dans le religieux (Smith, 1971).

Or, il était évidemment hors de question de reprendre l'histoire, telle qu'elle avait été élaborée dans le cadre du récit colonial, un récit qui, comme on le verra plus loin notamment pour l'Algérie, postulait une continuité séculaire entre une Afrique du Nord romaine, latine et chrétienne et un Maghreb colonial français.

Après avoir conquis la terre et le pouvoir, les nouvelles élites politiques du Maghreb indépendant devaient donc reconquérir le temps, se réapproprier la profondeur historique par un processus que l'on pourrait qualifier de « nationalisation de l'histoire »<sup>2</sup>. Cette nationalisation de l'histoire passait, entre autres, par l'élaboration de ce qu'on appellera ici un *récit politique du passé*, c'est-à-dire un ensemble de discours et d'écrits émis par les détenteurs du pouvoir politique, proposant – et tentant d'imposer – une vision du passé de la communauté qu'ils gouvernent ; l'un des tout premiers objectifs de ce récit étant de justifier que l'État indépendant dans ses limites territoriales repose sur une Nation dotée d'une réalité historique.

En dépit de la force singulière que lui confère l'autorité du leadership politique, ce discours n'est pas le seul à prétendre « dire l'histoire » et à tenter d'en expliquer le sens. Au Maghreb

---

1. La présentation la plus classique étant celle qui oppose la théorie élective de E. Renan (*Qu'est-ce qu'une Nation ?* 1882) et celle ethno-nationaliste de J. Fichte (*Discours à la Nation allemande*, 1808).

2. L'idée est empruntée à Jean-Claude Vatin, évoquant l'utilisation de l'histoire dans le processus de création de la nation algérienne (J.C. Vatin, « Chronique politique Algérie », *A.A.N.*, vol XV, 1976, Paris, Ed. du CNRS, 1977, p.317).

comme ailleurs, bien d'autres registres s'assignent le même objectif et constituent autant de récits du passé, qu'il convient d'examiner pour comprendre comment s'invente une histoire nationale : les manuels scolaires (Remaoun, 1997 ; Abbassi, 2005), l'histoire académique (Remaoun, 2004), mais aussi les contre-discours historico-militants élaborés par des groupes qui s'opposent au pouvoir et à l'histoire officielle (Direche, 2008).

Cependant, ce qui fait l'intérêt de ce registre particulier des récits politiques que l'on se propose d'analyser ici n'est pas son antériorité<sup>3</sup> sur d'autres types de récit, mais plutôt le fait qu'en vertu de sa position d'autorité, il constitue une matrice à partir de laquelle, au travers de processus complexes de circulation, de traduction ou d'opposition, vont s'élaborer et évoluer les autres registres. La discipline historique, même une fois professionnalisée au sein de l'université, n'est pas à l'abri des dogmes intériorisés par les historiens eux-mêmes ou des pressions exercées par l'appareil d'État<sup>4</sup>. Les contre-discours eux-mêmes, comme le montre Karima Direche à propos d'une relecture « berbère » de l'histoire de l'Algérie, se construisent dans une relation « d'aliénation et d'inféodation » à l'histoire officielle (Direche, 2008) mais sur un modèle finalement très proche.

Dans l'analyse qui suit, on s'attachera principalement aux trois premières décennies qui suivent les indépendances en Algérie et en Tunisie, années durant lesquelles, l'urgence de la construction nationale confère à ces récits politiques du passé une force singulière.

Plus qu'au « pourquoi » de ces récits politiques du passé, on s'attachera ici au « comment ». Car si beaucoup de choses ont déjà été dites sur cette nécessité d'inventer la Nation grâce à l'Histoire<sup>5</sup>, il faut également s'intéresser aux différentes façons possibles de formuler ces récits. Car ce sont sans doute ces manières différenciées de « dire l'histoire » et de l'utiliser qui éclairent de façon contrastée les multiples ressorts par lesquels le présent détermine et manipule le passé.

La comparaison entre la Tunisie et l'Algérie est, de ce point de vue, révélatrice. Proches géographiquement, culturellement, politiquement, les deux pays sont pareillement confrontés à cette nécessité de se réappropriier l'histoire et le temps afin de forger un sentiment d'appartenance nationale. Et pourtant, l'analyse comparative de la façon dont chacun s'y prend fait apparaître des variations considérables quant aux modes d'énonciation de ces récits, aux variations de leur forme et de leur contenu. On est alors amené à s'interroger sur les

---

3. Dans le cas de l'Algérie, par exemple, l'écriture d'une histoire du point de vue algérien précède de plusieurs décennies l'indépendance, notamment la génération des années 1920 représentée par Moubarek El Mili (1897-1945), Ahmed Tewfiq El Madani (1899-1983) ou Mohamed Chérif Sahli (1906-1989) (cf. Remaoun, 2004).

4. Voir par exemple le procès intenté en Algérie en 2006 par l'Organisation Nationale des Moujahidine contre l'historien Ahmed Belaïd suite à une conférence sur Messali Hadj. (Quotidien *El Watan*, 4/03/2006, « Ouvrir les archives », Madjid Makedhi).

5. Pour la France, voir l'ouvrage classique de Suzanne Citron, *Le Mythe national. L'Histoire de France en question*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1989. Pour une ouverture sur différents contextes et séquences historiques, voir également : *Eléments pour une théorie de la nation*, Revue *Communications*, n°45, Seuil, 1987 et *Identités nationales d'Etat*, N° Hors-série du *Journal des anthropologues*, février 2008.

contraintes historiques, sociales et politiques spécifiques qui sont à l'origine de ces variations.

Dans le cadre de cette étude, on fera l'hypothèse que trois paramètres principaux font varier sensiblement les formes et contenus du récit politique du passé :

- *La forme et la durée de l'emprise coloniale* : on rappellera pour mémoire que l'Algérie, colonisée pendant 132 ans est purement et simplement assimilée à la France, alors que la présence française en Tunisie pendant 75 ans prend la forme d'un Protectorat. L'Algérie est une colonie de peuplement et un département français, la Tunisie reste un État, même si la « protection » dont elle est l'objet relève en réalité d'un véritable « contrôle » politique.

- *Les conditions de l'accession à l'indépendance* : même si les deux pays recouvrent leur indépendance à des dates proches, les processus de libération sont radicalement différents, notamment au regard de la « quantité de violence » mise en œuvre ; la Tunisie connaît une transition relativement pacifique vers l'indépendance acquise dès 1956 ; l'Algérie traverse, quant à elle, une guerre de huit ans (1954-1962) qui cause des centaines de milliers de morts, victimes tant de l'affrontement avec la France que de luttes fratricides internes.

- *La présence ou l'absence de « récits du passé concurrents »* - notamment celui de l'histoire coloniale - et la perception que les pouvoirs en place peuvent avoir de tout ce qui pourrait constituer une vision du passé et de l'avenir différente de la leur.

## **II – L'histoire nationalisée : Supports et héros du récit**

Une première série de variations concernent, d'une part, les lieux d'énonciation de ces récits politiques du passé en Tunisie et en Algérie et, d'autre part, les acteurs de l'histoire qui en occupent le premier plan.

En Tunisie, le constat est immédiat. Le principal énonciateur du récit du passé est le leader politique en personne, c'est-à-dire, pour la période qui nous intéresse, le Président Bourguiba. Comme l'ont fait remarquer nombre d'observateurs<sup>6</sup>, Bourguiba est au moins autant un homme de discours que d'action ; un discours qui tour à tour convainc, réprimande ou pardonne, mais surtout, un discours qui – selon lui – informe, éduque et réforme les esprits de ses concitoyens. Bourguiba se perçoit d'ailleurs lui-même comme un homme qui transforme son pays par la parole. Sa vision du passé, qu'il entend faire partager à tous les Tunisiens, se manifeste principalement au cours de discours-fleuves prononcés dans un style assez personnel ou dans des causeries télédiffusées qu'il affectionne dès les années 1960. Toutes les

---

6. Cf. Yâdh Ben Achour (1987), « La réforme des mentalités » : Bourguiba et le redressement moral », in (Camau, 1987)

occasions sont bonnes pour se raconter lui-même et raconter la Tunisie, les deux registres étant, on le verra, étroitement imbriqués.

On ne retrouve rien de tel en Algérie, et une comparaison terme à terme serait impossible si l'on s'en tenait à ce même type de sources. En effet, les discours officiels, ceux du Président Boumediene notamment (si on prend les deux premières décennies post-indépendance) font très rarement allusion à l'histoire de l'Algérie, à l'histoire longue en tout cas. Tout au plus remontent-ils à 1954 et au début de l'insurrection armée. Le seul événement fréquemment évoqué est le « redressement » du 19 juin 1965 (c'est-à-dire le coup d'État réussi de Boumediene contre Ben Bella). Ce sont des allocutions plutôt ennuyeuses, peu inspirées, voire soporifiques et relativement interchangeables dans leur contenu.

C'est ailleurs qu'il faut chercher la vision du passé du pouvoir algérien, dans les textes des Chartes nationales successives qui constituent les véritables textes fondamentaux de la doctrine politique algérienne. Promulguées en 1964, 1976 et 1986, ce sont en effet ces textes qui définissent la ligne politique du gouvernement algérien, plus encore que les Constitutions successives qui leur restent inféodées<sup>7</sup>.

Ainsi, dans le cas tunisien, le discours-récit politique du passé est produit par le leader lui-même et, pour ainsi dire, en flux continu ; il tire sa valeur de vérité de la légitimité charismatique de l'homme qui le prononce. En Algérie, à l'opposé, ce récit est circonscrit à quelques textes seulement, réitérés et reformulés environ chaque décennie. Mais ces textes ont une valeur fondamentale (ils sont « gravés dans le marbre » comme il est d'usage de le dire pour les textes de ce genre) et leur caractère intangible découle plutôt du fait qu'ils sont le produit anonyme du fonctionnement de tout un appareil de pouvoir.

Il n'est donc pas surprenant que les acteurs principaux de ces récits politiques du passé soient différents. En Tunisie, en toute logique, le héros qui occupe indiscutablement le devant de la scène, l'acteur central de l'histoire au cœur de tous les discours, c'est Bourguiba lui-même. Comment un homme né avec le XX<sup>ème</sup> siècle peut-il se présenter comme l'acteur central de l'histoire prise dans son ensemble ? Tout simplement parce que pour lui, l'histoire, au sens d'une histoire intelligible et prévisible, dotée de lois et susceptible d'être l'objet d'une science positive, cette histoire-là commence avec lui. S'il admet que d'autres ont pu, dans le passé prétendre à cet honneur – il aime, à ce propos, se comparer à Jugurtha, champion numide de la lutte armée contre les Romains –, il se présente pas moins comme le seul ayant réussi à le faire. Evoquant son destin personnel, il déclare :

---

7. Selon la Constitution de novembre 1976, la Charte nationale est « la source fondamentale de la politique de la nation et des lois de l'Etat, (...) [la] référence idéologique et politique pour les Institution du Parti et de l'Etat à tous les niveaux. [Elle] est également un instrument de référence fondamental pour toute interprétation des dispositions de la Constitution » (art.6).

« C'est un destin hors pair, hors série. Il est rare d'avoir commencé à zéro et d'accomplir une œuvre aussi immense... On a dit de moi que j'étais un Jugurtha qui a réussi. Oui, il a fallu deux mille ans pour que cette terre donne naissance à un autre Jugurtha. »<sup>8</sup>

Il s'agit d'un cas de récit du passé hyper-personnalisé. La personne du leader incarne la Tunisie toute entière et vient donner un sens, une logique, à une histoire qui en était jusque là dépourvue. Nous verrons plus loin le corollaire de ce rapport singulier à l'histoire.

C'est une vision tout à fait différente que l'on découvre en revanche dans les textes algériens. Le récit politique du passé algérien frappe par son caractère anonyme. Aucun nom propre n'y apparaît, le seul acteur identifiable est un acteur collectif, c'est le *peuple algérien* qui, depuis « plus de trois millénaires », contribue à « la civilisation »<sup>9</sup>. C'est lui qui résiste à la conquête romaine, qui reconnaît en revanche « le rôle libérateur »<sup>10</sup> de la civilisation arabo-musulmane et se l'approprie, manifeste une hostilité larvée à la « caste » ottomane. Face à l'emprise coloniale française, c'est enfin « l'action du peuple, sa participation à la lutte sous toute ses formes [qui] a été le facteur décisif de la victoire sur l'ennemi »<sup>11</sup>. La Charte d'Alger de 1964 réussit l'exploit de consacrer de longues pages à la « guerre de libération nationale », à « la lutte politique à l'intérieur de l'Algérie », à la « révolution et sa direction », sans jamais citer un seul nom de ceux qui furent les acteurs du mouvement national au XX<sup>ème</sup> siècle et de la guerre d'indépendance entre 1954 et 1962. Le slogan consacré « Un seul héros, le peuple » est plus qu'une simple formule de rhétorique populiste, il est une injonction politique qui, comme l'a montré Hassan Remaoun, sera respectée jusque dans les manuels scolaires algériens (Remaoun, 1997 : 253-255).

Pour comprendre cette divergence très marquée entre deux façon de produire le récit du passé et de l'incarner (ou de ne pas l'incarner), il faut tenir compte du poids de l'histoire immédiate et notamment des circonstances de l'accès à l'indépendance. Dans le cas de l'Algérie, il y a certes une tendance populiste au culte du martyr anonyme. Mais il y a surtout la nécessité d'occulter de nombreuses crises internes au mouvement national, des épisodes extrêmement violents (assassinats, liquidations, trahisons, etc.) qui ne pourraient être évoqués qu'en citant les noms des « disparus » et en dévoilant par là-même la réalité de la conquête du pouvoir par les dirigeants en place. Ce que ne peut concevoir la ligne unanimiste qui guide le parti unique. Les noms disparaissent donc de l'histoire au profit d'un seul acteur anonyme, le peuple, qui devient du coup une entité intemporelle.

En Tunisie, en revanche, les circonstances plus « négociées » de l'accès à l'indépendance, l'emprise précoce et plus forte de Bourguiba sur le mouvement national<sup>12</sup> rendent possible

---

8. Interview à l'envoyé spécial de Radio-France (21 mars 1976), citations choisies par l'Agence Tunisie-Afrique-Presses, Editions dar el-amal, 1978, p. 210.

9. Charte de 1964, Part.I, chap. 1.

10. Ibid.

11. Ibid.

12. Le seul concurrent sérieux de Bourguiba, Salah Ben Youssef, sera assassiné en 1961 dans un hôtel de Francfort, alors même que sa capacité de nuisance envers le leader tunisien était devenue quasiment nulle.

une incarnation du récit du passé dans la personne du leader. Non seulement, il n’y a – dans sa conception – rien à dissimuler, mais se renforce au fil des années cette idée que l’histoire de la Tunisie et son histoire personnelle ne font qu’un. Dans ses discours, on observe au fil du temps, un passage progressif du « nous » collectif au « je » et au « moi ». C’est cette miraculeuse incarnation du peuple tunisien tout entier qui lui vaut, selon lui, d’être le principal moteur de l’histoire. Il peut ainsi naturellement constater :

« Il est rare que les événements qui jalonnent la vie d'un homme s'intègrent dans l'histoire d'un peuple à un point tel que l'homme semble incarner tout son peuple. Si la transposition a pu s'accomplir, c'est que l'homme a su se faire le porte-parole sincère et désintéressé de la conscience nationale, qu'il a lutté pour la cause du peuple tant et si bien que les péripéties de la vie de l'un et de l'autre ont été amenées à se confondre. »<sup>13</sup>

Ainsi, dans les deux cas algérien et tunisien, l’objectif est similaire : il s’agit d’imposer une représentation *unanimiste* de la Nation et de ses dirigeants, les seconds faisant littéralement corps avec la première. Mais en fonction des contraintes propres de l’histoire récente de chaque pays, le moyen pour y parvenir sont diamétralement opposés : anonymisation du récit dans le cas algérien, hyper-personnalisation dans le cas tunisien.

De telles variations se retrouvent également dans les représentations de l’histoire et du temps lui-même.

### **III. Continuités et ruptures. Le rapport au temps et à l’histoire**

Si l’on se penche sur le rapport au temps et à l’histoire que véhiculent les récits politiques algériens et tunisiens, il convient tout d’abord de souligner au moins un point commun : il s’agit de représentations très fortement chronocentrées. Dans les deux cas, l’histoire nationale est focalisée sur un moment crucial, le présent, avec un « avant » qui d’une certaine façon l’a préparé et justifié, et un « après » qui s’y trouve déjà contenu en germe.

Pour Bourguiba, l’origine du nouveau temps se situe le 2 mars 1934, date du congrès de Ksar Hellal, lorsque le parti Néo-destour qu’il dirige affirme sa scission et met définitivement hors-jeu la première génération nationaliste, désormais stigmatisée sous le nom “d’Archéo-destour”. Dans le récit bourguibien, c’est à partir de cet instant fondateur que se termine une longue suite d’échecs, d’humiliations et de défaites et que commence la victoire. Côté algérien, c’est le 1 novembre 1954, date de la première action armée – là aussi anonyme – inlassablement présentée comme le véritable « coup d’envoi » de la révolution, le moment où le « peuple » prend conscience de l’impérative nécessité du recours à la violence pour se

---

13. Bourguiba, discours du Bardo, 1/06/1959.



libérer<sup>14</sup>. Mais au delà de ce point commun, les représentations de l'histoire sont, sinon opposées, en tout cas très contrastées.

### *Une téléologie algérienne*

Dans le récit politique algérien, l'histoire est d'emblée posée comme quelque chose de fondamental pour le présent, un présent qui n'a de sens qu'une fois inscrit dans la continuité d'une durée pluriséculaire. Comme l'affirme déjà la Charte de 1964, « une révolution ne constitue jamais une rupture brutale et totale avec le passé. Les hommes agissent sous l'influence des conditions diverses héritées du passé qui leur montrent impérieusement la voie. Pour cette raison, l'histoire seule peut donner un sens à ce qui est advenu. La connaissance objective de l'histoire de l'Algérie constitue pour tout militant une obligation fondamentale ».

Cette histoire, promue « hygiène du militant révolutionnaire », vaut moins par la rupture avec le passé qu'à l'inverse, par la continuité qu'elle révèle avec des siècles précédents. Cette idée est fortement réitérée en 1976 : « L'Algérie n'est pas une création récente. Déjà [avec le premier royaume numide, 2<sup>ème</sup> s. av. J.C.] s'était dessiné le cadre géographique et commençait à se forger le caractère national qui devaient tous deux affirmer leur permanence à travers le développement historique de l'Algérie durant plus de deux millénaires »<sup>15</sup>. Cette histoire pluriséculaire n'a d'utilité que si elle est présente à la conscience du peuple. Le fait d'exister (objectivement, selon la doctrine officielle) en tant que Nation depuis les « temps les plus reculés » ne suffit pas, encore faut-il avoir conscience de cette existence. D'où l'idée introduite par la Charte de 1986 que c'est à la demande du peuple qu'a été « accordée une place prépondérante à l'histoire dans la rédaction de la Charte nationale, afin de permettre aux générations montantes de s'imprégner de leurs constantes historiques, pour, en connaissance de cause, se reconnaître dans leur Histoire »<sup>16</sup>.

### *Effacer les récits concurrents : l'histoire coloniale en Algérie*

Pour comprendre la nécessité pour le pouvoir algérien d'inscrire l'idée de cette continuité nationale dans les consciences, il faut se souvenir que l'Algérie sort d'une période coloniale d'une durée exceptionnelle en Méditerranée (130 ans) et d'une emprise particulièrement forte et prégnante (la colonisation de peuplement) qui assimile très tôt (dès 1848) le territoire conquis à sa puissance colonisatrice. Accompagnant cette emprise coloniale s'est développé un discours structuré, celui de l'histoire coloniale française qui entend légitimer la

---

14. Karima Direche fait justement remarquer que la prégnance de cette division temporelle (avant et après 1954) est telle qu'elle continue à peser sur les publications académiques récentes ; ainsi le numéro de la revue algérienne *Insaniyat* de juillet-décembre 2004 intitulé *L'Algérie avant et après 1954. Approches historiographiques et représentations* (K.Direche, compte rendu paru dans la *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 117-118, juillet 2007).

15. Charte nationale, 1976, Titre premier, I – L'Algérie : un peuple et une nation.

16. Charte nationale, 1986, « Les fondements historiques de la société algérienne », prologue.

colonisation de l'Algérie grâce à l'histoire. « L'histoire de l'Algérie produite par les historiens au temps de l'apogée de la splendeur coloniale française visait à expliquer pourquoi ce pays devait rester de toute éternité dans le giron de la France [...] La présence française remontait ainsi à l'Empire romain. [...] Ce lien, affirmait-on, avait été rompu pendant quelques siècles par l'arrivée de l'islam. La colonisation était pensée comme une forme de réappropriation d'un empire très ancien, perdu, qui avait d'ailleurs été l'un des pôles de la chrétienté » (Stora, 2004 : 216).

Pour le pouvoir algérien indépendant, l'histoire coloniale est un récit concurrent qu'il faut effacer. L'affirmation de la continuité d'une personnalité nationale algérienne à travers le temps vient, dès les premières lignes de la Charte d'Alger s'opposer à « la falsification de l'histoire de notre pays et sa simplification par des historiens liés politiquement et idéologiquement au colonialisme ». Pour le pouvoir algérien, l'enjeu est de taille. Il ne s'agit rien de moins que d' « esquisser les grandes lignes d'une trajectoire à travers laquelle le peuple algérien peut se définir, expliciter les raisons d'être de son destin actuel et préciser les voies et les moyens pour transcender le présent vers un avenir meilleur »<sup>17</sup>.

A la lecture des textes algériens, cette trajectoire historique est dirigée par un facteur explicatif primordial : la lutte contre les agressions étrangères. Ce qui définit avant tout la « personnalité algérienne » tout au long de l'histoire est cette volonté de résister aux tentatives d'annexion, de contrôle venues de l'extérieur. L'anticolonialisme constitue en quelque sorte le code génétique national du « peuple algérien », l'essence même de la « personnalité algérienne » à travers les siècles. Cette définition de soi par la « lutte contre l'envahisseur » ne va pas sans poser de problème lorsque se manifestent d'autres types de récits concurrents, comme la revendication d'une identité et d'une mémoire amazigh(s). On y reviendra plus loin.

### *Tunisie : la dernière révolution*

Pour Bourguiba, l'importance d'affirmer la continuité de l'histoire tunisienne est moins grande, du fait notamment qu'il n'est pas confronté à un récit concurrent majeur comme l'est l'histoire coloniale en Algérie. La Tunisie était un protectorat français (et non un département) et la continuité historique de l'État a été maintenue, au moins pour la forme, dans la personne du Bey<sup>18</sup>.

Pour le « Combattant suprême », à l'inverse des dirigeants algériens, ce qu'il faut démontrer dans son récit politique du passé, c'est qu'il y a bien eu une rupture radicale ; que le temps « d'avant » et le temps « d'après » ne sont pas de même nature. Entre les deux, il y a eu une révolution dont, on l'a dit, il se voit comme le principal artisan. Cette révolution, ce n'est pas

---

17. Charte de 1976, introduction.

18. Bourguiba se chargera lui-même de déposer le dernier d'entre eux, Lamine Bey, dès 1957.

simplement l'aboutissement d'une lutte pour l'indépendance nationale, ce n'est rien de moins que le point de départ d'une nouvelle histoire.

Pour Bourguiba, le temps d'avant, c'est avant tout le temps cyclique : il se caractérise par le retour inexorable des mêmes phases d'ascension, de déchéance et de renouveau à l'identique ; des fléaux semblables, des erreurs répétées entraînent les mêmes chutes. C'est ce qu'il appelle parfois le temps de « l'anarcho-tribalisme » dans une vision qui n'est pas sans lien avec l'analyse khaldounienne de successions dynastiques (Cheddadi, 1980). Ce temps est le support d'une histoire elle-même cyclique, chaotique et dénuée de sens, et donc inintelligible. Du coup, il ne peut guère y avoir d'enseignement valable à tirer de toute cette période, y compris pour les historiens professionnels<sup>19</sup>.

A l'opposé, le nouveau temps - celui qui surgit à partir de cet instant d'exception qu'est le « moment bourguibien » - n'est plus un temps cyclique, mais un temps linéaire. Au cercle a succédé la droite, une droite orientée, c'est-à-dire munie d'une origine et d'un sens. Loin d'être un achèvement, le moment présent est un début. De plus, il s'agit d'un temps cumulatif. Si le temps a désormais un sens, c'est également un sens moral : on va d'un « moins bien » vers un « mieux », et les temps ultérieurs ne détruisent plus les acquis des temps antérieurs, comme c'était le cas dans le temps cyclique. C'est l'Histoire-Progrès, chère aux Utopistes du XVII<sup>ème</sup> siècle et aux penseurs des Lumières (Baczko, 1974).

L'une des raisons, entre autres, pour laquelle il est si important pour Bourguiba de faire triompher ce point de vue, est qu'il veut s'en servir d'arme politique contre ce qu'il perçoit à l'époque (les années 1960 et 1970) comme le discours le plus immédiatement concurrent. Celui-ci n'est pas le fait des religieux-conservateurs (les « zitouniens ») dont le nouveau pouvoir tunisien a triomphé sans mal. Il émane plutôt d'une opposition de gauche marxiste-léniniste qui se manifeste notamment sur les campus universitaires. Cette mouvance contestataire, issue de mouvements communistes, trotskistes et du syndicalisme étudiant oppose à l'hégémonie étatique et au système de parti unique « un projet révolutionnaire postulant l'intervention politique des masses » (Camau, 1987 : 39). En d'autres termes, pour ces militants, après la révolution nationale, il s'agit d'effectuer la révolution politique qui instaurera le véritable socialisme.

Ce à quoi Bourguiba oppose que la Tunisie est entrée dans le temps linéaire, dans le cours du progrès infini, un temps dont les révolutions sont désormais exclues. Les prétendus révolutionnaires ne peuvent être que des « groupuscules subversifs [qui] ont voulu détourner la jeunesse au profit d'un faux révolutionnarisme fondé sur la haine, la rancune, la violence et la négation » (Carthage, 29/06/1968). L'Histoire-progrès est aussi une « fin de l'histoire ». Pour le Combattant suprême, le récit politique du passé sert moins à « nationaliser » l'histoire

---

19. En témoigne la remarque qu'il fait à un historien tunisien venu lui faire part de travaux sur la période médiévale : « J'ai reçu hier M.Ferhat Dachraoui qui m'a présenté une étude sur les Fatimides. Je lui ai déclaré que, quelle que soit la dynastie qu'il étudiera, il verra que toute notre histoire est marquée par l'anarchie qui, avec les luttes pour le pouvoir, a condamné la Tunisie à la décadence, puis à la servitude » (Carthage, 1 décembre 1967).

tunisienne qu'à imposer une vision du présent et de l'avenir, disqualifiant par avance toute opposition à sa propre ligne politique.

#### **IV. Le colonisateur et l'autochtone : la concurrence des récits concurrents**

On le voit, les variations des récits politiques du passé sont directement liées aux multiples objectifs que ceux-ci cherchent à atteindre : créer du sentiment national autour d'un passé tout autant mythique que consensuel ; effacer l'histoire coloniale et lui substituer une « personnalité nationale » présentée comme une essence transhistorique ; occulter les luttes fratricides pour le pouvoir et présenter une façade unanimiste ; disqualifier durablement les oppositions politiques internes... Cette multiplicité de buts peut, à son tour, se révéler à la source d'un certain nombre de contradictions lorsque les configurations sociopolitiques évoluent. Le cas de l'Algérie est particulièrement révélateur de ce point de vue.

On a vu plus haut que la nécessité de lutter contre le récit concurrent majeur qu'était l'histoire coloniale aboutissait très tôt à la construction d'une « personnalité algérienne » intemporelle présentée comme celle *d'un peuple perpétuellement en lutte contre tous les occupants successifs*.

Une telle définition ne posait pas de problème tant que les « envahisseurs » étaient Romains, Byzantins, Vandales, Espagnols et bien sûr Français. En revanche, elle pouvait devenir plus délicate s'agissant des Ottomans, maîtres d'Alger à partir de 1518, qui, pour être « allogènes » n'en étaient pas moins musulmans. Elle devenait potentiellement scandaleuse concernant les Arabes, arrivés dans le Nord de l'Afrique au VII<sup>ème</sup> siècle, porteurs d'une langue et d'une religion nouvelles. Comment aurait-on pu les considérer comme des envahisseurs – et donc susceptibles d'être combattus – alors que toutes les chartes et constitutions successives proclament que l'Algérie est « terre d'Islam » et que sa langue officielle est l'arabe ?

Le problème est posé avec d'autant plus d'acuité à partir du moment où, sur le territoire national lui-même, se développent des revendications culturelles, linguistiques, mémorielles, voire politiques, celles du mouvement amazigh (berbère) notamment, sur la base d'une affirmation d'antériorité sur le territoire, d'une autochtonie donnant droit à la reconnaissance. Face à cette contradiction aussi flagrante, une première réponse consiste tout simplement à l'ignorer. C'est ce que fait par exemple Bourguiba en Tunisie, pour qui le problème ne se pose pas dans les mêmes termes. Une moindre insistance de sa part sur les luttes « anti-coloniales » du passé, une très faible présence de populations berbérophones lui permettent de ne pas avoir à se prononcer sur la place du « moment arabo-musulman » dans l'histoire nationale<sup>20</sup>.

---

20. Il l'ignore par exemple lorsqu'il énumère les occupations de la Tunisie au cours de l'histoire : « L'Afrique du Nord a été au cours des siècles l'objet de conquêtes multiples. Les colonialistes s'y sont constamment succédé. Le pouvoir étranger y a changé plusieurs fois de mains [...]. Le peuple restait asservi au profit de maîtres

C'est aussi la solution choisie dans un premier temps par le pouvoir algérien. Retraçant rapidement une histoire « plurimillénaire » de l'Algérie, la Charte d'Alger de 1964 évoque rapidement l'existence d'un « royaume numide », mais c'est après avoir affirmé d'emblée que « le peuple algérien est un peuple arabo-musulman ». En 1976, l'élaboration de la nouvelle Charte nationale donne lieu à une vaste consultation populaire qui s'exprime pendant un mois lors de réunions publiques. La question berbère est plusieurs fois évoquée dans les débats, certains rapports gardent même la trace de demandes pour qu'une place soit faite à la langue berbère, mais ces éléments disparaissent du texte final (Vatin, 1977 : 308). Cette fois, c'est un « État numide » (et non plus d'un royaume) dont il est fait mention, et de sa « résistance à l'impérialisme romain ». Il y est en revanche réaffirmé que « le peuple algérien se rattache à la Patrie arabe », qu'il est « un peuple musulman », que « l'Algérie est une Nation » et non « un assemblage de peuples ou une mosaïque d'ethnies disparates ».

Cependant, avec la montée des revendications et leur violente répression lors du « printemps berbère » (mars 1980), le récit du passé élaboré par le pouvoir algérien s'étoffe et s'adapte. La troisième Charte nationale, promulguée en 1986, se dote d'un avant-propos intitulé « Les fondements historiques de la société algérienne », véritable manuel d'histoire dont 14 sections sur 18 concernent la période précédant le mouvement national. Pour la première fois, pour désigner des populations présentes avant l'arrivée de l'Islam, apparaît le terme « Amazigh », dont le texte souligne qu'il signifie « les hommes libres », façon de rappeler la caractéristique principale de la « personnalité nationale, connue depuis la nuit des temps pour être jalouse de la liberté, pour son refus de toute tentative d'invasion étrangère et d'expansion impérialiste »<sup>21</sup>.

C'est également dans ce texte que se forme la première ébauche d'une nouvelle doctrine, celle de la « symbiose nationale ». Reprenant sur un mode explicite la distinction – jusqu'ici implicite – entre « bons » et « mauvais » envahisseurs, le texte constate que l'arrivée de l'Islam au VII<sup>ème</sup> siècle a consacré la fusion entre une civilisation avancée à vocation progressiste et universelle (l'Islam) et un substrat autochtone, certes désorganisé, mais farouchement attaché à sa liberté (les Berbères). La symbiose des deux éléments ayant « donné naissance à une composante humaine homogène, cohérente aux plans religieux, culturel, social et politique et constituant une entité accomplie »<sup>22</sup>.

Cette nouvelle doctrine est longuement reprise la même année (1986) dans un ouvrage que l'on pourrait qualifier d'exégèse de l'histoire officielle, sous la plume d'un universitaire algérien, Abdelghani Megherbi, intitulé « La culture et la personnalité dans la société

---

étrangers. Depuis les Romains jusqu'aux Beys et aux Deys, en passant par les Vandales, les Byzantins, les Normands, les Espagnols et les Turcs, le sort du peuple ne s'est jamais amélioré" (discours de Tunis, 2 juillet 1962). De façon tout à fait significative, la conquête arabo-musulmane n'est pas évoquée et reste en quelque sorte « dans l'angle mort » d'une lecture de l'histoire effectuée à travers le rétroviseur nationaliste.

21. Charte nationale algérienne de 1986, Les fondements historiques de la société algérienne, introduction.

22. Charte nationale algérienne de 1986, titre 4 – L'avènement de l'islam.

algérienne de Massinissa à nos jours »<sup>23</sup>. Dans cet essai de 158 pages, qui mériterait à lui seul une étude tant il reflète fidèlement l'aggiornamento du discours officiel, l'auteur explique longuement comment, loin de déployer contre l'islam la même résistance acharnée qu'elles avaient mené contre d'autres invasions, les populations autochtones y avaient rapidement reconnu (après quelques décennies de « malentendu ») « une nouvelle Parole, un nouveau Message, allant dans le sens même des grands espoirs des Berbères »<sup>24</sup>. Dans ces conditions, parler « d'invasion », de « conquête » ou de « colonisation » ne pourrait être le fait que « d'idéologues étrangers »<sup>25</sup>. En expliquant comment cette harmonieuse symbiose des civilisations s'était accompagnée d'une non moins harmonieuse fusion des populations, il en arrive à la conclusion qu'aucune revendication identitaire basée sur un particularisme culturel ou linguistique ne saurait avoir de sens ; « dire “ je suis Berbère ” ou “ je suis Arabe ” [...], donc s'identifier à une ethnie, c'est en vérité afficher une attitude rétrograde et fixiste, allant à l'encontre de la vérité historique la plus élémentaire »<sup>26</sup>.

On voit comment le besoin de réfuter l'histoire coloniale d'une part, mais aussi la nécessité de neutraliser le récit concurrent émergeant que constitue le discours berbère sur l'autochtonie, d'autre part, deviennent des impératifs contradictoires qu'il faut résoudre par de nouvelles élaborations, encore en cours aujourd'hui.

Ces dernières remarques soulignent que si les récits politiques du passé sont fortement conditionnés par l'histoire récente, voire par le contexte immédiat dans lequel ils sont prononcés, ils évoluent également sous l'influence de contradictions internes, révélées par l'émergence de nouveaux contre-récits. Et de même que les contre-récits se construisent dans une relation mimétique avec l'histoire officielle, de même, les cheminements de celle-ci peuvent la conduire à reproduire des schémas déjà utilisés par l'ancienne puissance coloniale. Dans le cas de l'Algérie, il est tentant de faire le rapprochement entre la doctrine algérienne de la « symbiose berbéro-arabe » et le « paradigme gallo-romain » qui, depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, structure en France le récit des origines (Simon, 1989).

---

23. Abdelghani Megherbi, *La culture et la personnalité dans la société algérienne de Massinissa à nos jours*, Alger, ENAL-OPU, 1986. Le caractère exégétique de l'ouvrage est revendiquée par l'auteur lui même qui évoque comme source d'inspiration ce « Livre de l'Algérie » qu'est la Charte nationale dont, à son goût, « les disciples ne sont point suffisamment nombreux » (p.95).

24. A. Megherbi, Op.cit., p.82.

25. A. Megherbi, Op.cit., p.76.

26. Idem, p. 87.

## Références bibliographiques

- ABBASSI Driss (2005), *Entre Bourguiba et Hannibal. Identité tunisienne et histoire depuis l'indépendance*, Paris, Iremam/Karthala.
- BACZKO Bronislaw, (1974), « L'utopie et l'idée de l'histoire-progrès », *Revue des Sciences Humaines*, Tome XXXIX, n°155, juillet-septembre 1974.
- BARREAU Hervé (1985), "Modèles circulaires, linéaires et ramifiés de la représentation du temps", in Dorian Tiffeneau (dir.), *Mythes et représentations du temps*, Paris, Editions du CNRS.
- CAMAU Michel (1987), *Tunisie au présent. Une modernité au-dessus de tout soupçon ?*, Paris, Editions du CNRS, 1987.
- CHEDDADI Abdesselam, (1980), « Le système de pouvoir en islam d'après Ibn Khaldûn », *Annales - Economies Sociétés Civilisations*, 35ème année (3-4), mai-août 1980.
- CITRON Suzanne (1989), *Le Mythe national. L'Histoire de France en question*, Paris, Les Editions Ouvrières.
- DIRECHE Karima (2008), « Convoquer le passé et réécrire l'histoire. Berbérité ou amazighité dans l'histoire de l'Algérie », Actes du colloque *Nouveaux objets, nouvelles problématiques en sciences sociales au Maghreb*, Editions de l'IRMC, Tunis.
- GELLNER Ernest (1964), *Thought and Change*, London, Weidenfeld and Nicolson.
- La fabrique de la mémoire : variations maghrébines*, Dossier sous la direction de Jean-Philippe BRAS, in : *L'Année du Maghreb 2008*, CNRS Editions, Paris, 2008.
- REMAOUN Hassan (1997), « Histoire nationale et pratiques politico-identitaires : une lecture des manuels officiels en usage dans l'école algérienne », in : Nadir Marouf et Claude Carpentier (dir.), *Langue, école, identité*, Paris, L'Harmattan.
- REMAOUN Hassan (2003), « L'intervention institutionnelle et son impact sur la pratique historiographique en Algérie : la politique d'écriture et de réécriture de l'histoire, tendances et contre-tendances », *Insaniyat*, n°19-20, vol. VII, 1-2.
- REMAOUN Hassan (2004), Les historiens algériens issus du mouvement national », *Insaniyat*, n°25-26.
- SIINO François (2004), « Une histoire de rechange, le nouveau temps bourguibien », in M. Camau et V.Geisser (dir.), *Habib Bourguiba : La trace et l'héritage*, Paris, Karthala, pp. 151-166.
- SIMON André (1989), *Vercingétorix et l'idéologie française*, Editions Imago.
- SMITH Anthony D. (1971), *Theories of Nationalism*, London, Duckworth.
- STORA Benjamin, « L'histoire de l'Algérie, sources, problèmes, écritures », *Insaniyat*, n°25-26, juill-décembre 2004, pp. 215-224.
- STORA Benjamin (2004), « L'histoire de l'Algérie, sources, problèmes, écritures », *Insaniyat*, n°25-26, pp. 215-224.
- VATIN Jean-Claude (1977), « Chronique politique Algérie », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol.XV, 1976, Ed. du CNRS, Paris.